

de la Chine sont arrivés aujourd'hui avec 177 passagers et 258 balles de soie, 1133 caisses de thé et 107 colis divers pour Londres; 440 balles de soie, 36 caisses de thé et 104 colis divers pour Marseille.

Plymouth, 1^{er} juin, soir.

La flotte du canal est attendue dans notre port.

Londres, 1^{er} juin, 6 h. du soir.

Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Augmentation : encaisse métallique, 539,223 liv. st. ; réserve des billets, 511,340 liv. st. ; compte du Trésor, 709,743 liv. st. ; comptes particuliers, 367,571 liv. st. ; portefeuille, 103,964 liv. st.

Marseille, 1^{er} juin.

Les lettres de Constantinople du 24 mai annoncent qu'Abd-el-Kader va visiter les champs de bataille de la Crimée avant de se rendre en France. Le prince Couza aurait renoncé à son voyage en Occident.

Vienne, 1^{er} juin.

La députation hongroise, chargée d'inviter l'Empereur à venir visiter l'Exposition agricole de Pesh, est attendue ici aujourd'hui. Parmi les membres de cette députation figurent des représentants des municipalités de Pesh et d'Offen. L'Empereur a accepté l'invitation. Il partira d'ici le 6 ou le 7 et restera trois jours en Hongrie. On s'attend à une réception cordiale.

Rio-de-Janeiro, 10 mai.

La flotte brésilienne s'est dirigée vers Corrientes et Kumaxar. — La guerre entre le Paraguay et Buenos-Ayres n'est pas encore déclarée, mais on peut la considérer comme certaine. — L'alliance de Lopez avec la Bolivie a eu pour effet une reprise des affaires à Montevideo.

Madrid, 1^{er} juin.

M. Gonzalez Bravo a dit aujourd'hui à la Chambre des députés, que la situation actuelle du gouvernement était plus forte que celle du gouvernement français avant 1848, parce qu'elle reposait sur une dynastie héréditaire très-consolidée.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 2 Juin 1863

La discussion du budget, commencée hier, a été continuée au Corps législatif. On croit qu'elle sera terminée vers le milieu de la semaine prochaine. Le projet de loi relatif à l'instruction primaire viendra, en comité secret, mardi prochain. — M. Thiers a parlé aujourd'hui ; son discours n'a pas duré moins de trois heures.

Il y aura demain séance générale au Sénat pour délibérer sur diverses lois votées par le Corps législatif, et pour entendre des rapports de pétitions.

Dans la salle des conférences du Palais-Bourbon, on disait que le projet de loi sur les pensions civiles et celui sur les chemins de fer vicinaux, seraient probablement renvoyés à la session prochaine.

A la Bourse et dans les cercles politiques on commente beaucoup le retour de l'Empereur qui a lieu dans les premiers jours de la semaine après avoir été fixé au 10 et même au 12 juin.

Les obsèques du maréchal Magnan ont eu lieu aujourd'hui à l'hôtel des Invalides, avec le cérémonial ordinaire. A l'issue du service funèbre, le corps, escorté par un escadron de la garde impériale, a été transporté à St. Germain pour prendre place dans le caveau de famille du maréchal.

Ce n'est qu'au retour de l'Empereur qu'il sera pourvu au remplacement du maréchal Magnan à titre de commandant du 1^{er} corps d'armée. Il se confirme que le maréchalat restera vacant jusqu'à nouvel ordre. Quant à la grande maîtrise des loges maçonniques de France, plusieurs journaux mettent en avant, les uns le prince Napoléon, les autres le prince Murat ; mais il est à présumer, l'élection étant écartée, que le choix de l'Empereur se portera sur un autre grand dignitaire de l'ordre.

Le docteur Nélaton, mandé par le roi Léopold, est parti pour Bruxelles.

Une souscription est ouverte à Bruxelles et dans tout le royaume en faveur des familles des officiers et soldats qui ont péri à Tanambour.

Le tribunal civil de la Seine a remis à mercredi le prononcé du jugement dans l'instance formée par les mineurs de Pauw, contre diverses compagnies d'assurances sur la vie.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

LE GRAND PRIX DU DERBY.

Il y aura cinquante ans bientôt que la paix existe entre la France et l'Angleterre ; pendant cette longue période de temps, non-seulement les deux peuples n'ont vu se heurter, en de sanglantes rencontres, ni leurs flottes ni leurs bataillons, mais encore il leur a été donné de contempler leurs drapeaux fraternellement unis sur les champs de bataille, soit en Crimée, soit dans l'extrême Orient, mettant ainsi leur puissance et leur action commune au service du droit et de la civilisation. Hétons-nous cependant de reconnaître que l'esprit de rivalité n'a pas cessé d'exister entre Londres et Paris ; mais c'est dans les tournois de l'industrie, c'est dans les palais des Expositions universelles que les deux nations rivales se disputent aujourd'hui, les palmes de la victoire. Toutefois, si, sur le champ de ces luttes pacifiques, Anglais et Français triomphent tour à tour, il est un terrain sur lequel les fils de la jalouse Albion n'admettaient pas qu'ils pussent être jamais battus, ce terrain est celui des courses de New-Market ou d'Epsom. Or, une cruelle déception était réservée, même sur le Turf, aux prétentions britanniques : *Fille de l'Air* et *Gladiateur* ont prouvé, à nos très-susceptibles voisins, que décidément le pur sang anglais a cessé d'être invincible.

Les journaux anglais célèbrent les mérites de *Gladiateur* avec un entrain qui frise l'enthousiasme.

Lorsque *Gladiateur* a paru, s'écrie le *Daily-News*, il s'est élevé un hurrah universel d'admiration. Les proportions de ce noble animal sont vraiment admirables. Après la course, ce cheval ne paraissait pas fatigué ; on aurait dit qu'il était capable d'en recommencer une autre... Il a gagné de deux longueurs avec une aisance qui ne s'était jamais vue à Derby !

L'agitation fut extrême lorsqu'on proclama le nom du vainqueur, dit, a son tour le *Daily telegraph* ; pour la première fois, dans les annales de nos courses, le prix du Derby a été remporté par un coureur étranger : le ruban bleu a passé la Manche.

Le *Morning-Post*, se laissant aller à un mouvement d'enthousiasme, attribue à la journée du 31 mai 1863 une portée que nous serions heureux de voir justifiée par les faits ultérieurs : « Ce remarquable événement, si nous l'en croyons, fera autant pour l'entente cordiale que les alliances diplomatiques ou les traités de commerce. Les Anglais rendront hommage à la prouesse française et les Français observeront, de leur côté, que nous savons à l'occasion, subir notre défaite de très-bonne grâce. »

Les Anglais, il faut bien le dire, ont assez de guinées pour payer leur gloire et la nôtre.

Les journaux de Paris, de jeudi publiaient la note suivante.

On a fait courir le bruit, ces jours-ci, d'un prétendu départ du général Bourbaki avec un corps de 10,000 hommes pour le Mexique. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES

Au 1^{er} juin 1863.

ACTIF.	
Argent monnayé et lingots, à Paris et dans les succursales,	490.881.624 93
Effets échus hier, à recevoir ce jour,	18.189.836 31
Portefeuille de Paris, dont 60,245,466 fr. 86 c. provenant des succursales,	222.627.237 60
Portefeuille des succursales, effets sur place,	263.417.569
Avances sur lingots et monnaies,	38.226.296 35
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	9.111.385
Avances sur effets publics français	14.914.800
Avances sur effets publics Français, dans les succursales	9.531.450
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	30.161.500
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales,	18.942.750
Avances sur obligations du Crédit foncier,	531.100
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales,	403.500
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857)	60.000.000
Rentes de la réserve,	12.980.750 14
Rentes (fonds disponibles)	36.557.487 91
Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857.)	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales,	8.194.392
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales,	1.834.476 31
Divers,	8.882.819 20
	1.345.688.975 81

PASSIF.	
Capital de la Banque, Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857)	182.500.000
Réserves mobilières,	7.043.871 81
Réserves immobilières de la Banque,	22.105.750 14
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales)	4.000.000
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales,	809.856.075
Compte courant du Trésor, créditeur,	7.559.889 25
Comptes courants de Paris,	88.418.659 21
Comptes courants dans les succursales,	165.374.475 77
Dividendes à payer,	30.703.883
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	698.639 75
Récompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales,	11.984.380 23
Divers,	2.780.444 05
	12.653.907 60
	1.345.688.975 81

Certifié conforme aux écritures : Le sénateur, gouverneur de la Banque de France, ROULAND.

La Banque de France a abaissé le taux de l'escompte de 3 1/2 à 3 0/0. Le taux de l'intérêt des avances reste fixé à 4 0/0

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

PRÉFECTURE DU NORD.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

CLASSE DE 1864.

EXONÉRATIONS.

Le préfet du Nord rappelle aux jeunes gens de la classe 1864, déclarés propres au service, qui, ayant l'intention de se faire exonerer, n'en auraient pas fait encore la déclaration, qu'ils doivent le faire connaître sans retard à la Préfecture pour l'arrondissement de Lille, et aux Sous-Préfets pour les autres arrondissements, et demander le certificat prescrit par l'article 38 du décret impérial du 9 janvier 1856, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 26 avril 1855, afin de constater leur inscription dans le contingent.

Sur le vu de ce certificat, les intéressés seront admis jusqu'au 23 juin, à minuit, à verser dans les caisses de M. le receveur-général des Finances ou de MM. les receveurs particuliers dans les arrondissements, la somme de 2,300 fr., montant de la prestation pour leur exonération. Après le 23 juin, aucune demande ne pourra être admise.

Lille, le 28 mai 1863. Pour le Préfet en tournée : Le Secrétaire-Général délégué, EV. BERGOGNIE.

VILLE DE ROUBAIX,

ALIGNEMENT DE RUES.

Enquêtes d'utilité publique.

Le maire de la ville de Roubaix, chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'Honneur,

DONNE AVIS

Que, pendant quinze jours, l'avant-projet dressé le 28 septembre 1864, par M. l'architecte, directeur des travaux municipaux, pour la révision et l'extension du plan d'alignement des rues et places de la ville, restera déposé à la mairie de Roubaix, conformément à l'arrêté de M. le Préfet du 26 mai 1863, afin que chaque habitant puisse en prendre connaissance. Et que les 15, 16 et 17 juin, de 4 à 14 heures du matin, dans la salle d'audience de la justice de paix, M. Parel, commissaire-enquêteur, nommé par ledit arrêté, recevra les déclarations des habitants sur l'utilité publique du projet.

DONNE AUSSI AVIS

Que les mêmes jours et heures, et dans la même salle, M. le juge de paix recevra les déclarations des habitants sur l'utilité publique d'un projet d'alignement de plusieurs rues destinées à isoler le bâtiment à construire rue du Château et sur le nouvel alignement de la place.

Les pièces de ce dernier projet resteront également déposées au secrétariat de la Mairie pendant quinze jours, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

Roubaix, 31 mai 1863.

ERNOULT-BAYART.

On lit dans la Patrie :

Il est désagréable de ne pas recevoir une lettre en temps opportun, mais cet inconvénient est plus sensible encore pour les dépêches télégraphiques, qui généralement présentent plus d'urgence. Actuellement les télégrammes s'arrêtent à l'adresse indiquée par l'expéditeur, et si, à cette adresse, il n'y a personne chargé de

les ouvrir et de les réexpédier au destinataire absent, ils manquent leur but. Lorsqu'on voyage, si l'on modifie son itinéraire ou si on ne l'a pas parfaitement annoté au départ, on court la chance de ne pas recevoir une nouvelle à laquelle on attacherait beaucoup de prix. On doit donc féliciter l'administration des télégraphes d'avoir introduit et fait adopter dans la convention internationale le principe des dépêches à faire suivre. Cette mention accompagnant le texte d'une dépêche parera aux inconvénients que nous venons de signaler ; par les soins des administrations, la dépêche suivra le destinataire à l'adresse ou aux adresses successives laissées au domicile connu par l'expéditeur.

Naturellement chaque télégramme nécessaire par l'expédition de la dépêche à faire suivre sera taxé de nouveau, puisqu'il exige une nouvelle transmission et un nouveau travail.

Par suite d'un usage généralement établi, les bouchers, en pesant leur viande, placent dans le plateau de la balance qui doit la recevoir une feuille de papier destinée à l'envelopper. Ils ignorent que par ce fait seul ils se rendent coupables du délit de tromperie sur la quantité de la chose vendue.

C'est ce qu'a décidé le tribunal correctionnel. Un boucher de Lyon, qui s'était servi d'une feuille de papier pesant 17 grammes, a été condamné à 16 fr. d'amende et aux dépens.

Le vote récent de la loi sur les chèques apporte des innovations assez notables dans l'émission du chèque et les conséquences qui peuvent en résulter. Il est donc utile, pour nos lecteurs, de connaître l'ensemble des dispositions de la loi.

Le chèque n'est pas considéré comme un acte de commerce, par conséquent on ne devient pas justiciable du tribunal de commerce pour les émissions de chèques ensuite de dépôts en compte-courant.

Le non-paiement du chèque donne lieu au protesté qui doit être fait dans les vingt-quatre heures de l'échéance, sous peine de perdre le recours contre les endosseurs.

En outre, un chèque ne peut demeurer en circulation au-delà de cinq jours, y compris le jour de la date ; sans quoi le porteur qui aura négligé de le présenter dans le délai voulu perd son recours contre les endosseurs et même contre le signataire du chèque si la provision a péri après ce laps de temps par la faute du dépositaire des fonds.

Le délai de cinq jours qui s'applique aux chèques tirés sur la même ville est porté à huit jours lorsqu'il s'agit de chèques tirés d'une place sur une autre place.

Enfin, il est interdit, sous peine d'une amende de 6 0/0 de la valeur du chèque, d'émettre un chèque sans date ou de le revêtir d'une fausse date. L'émission d'un chèque sans provision préalable est punie de la même amende, le tout sans préjudice de l'application des lois pénales s'il y a délit d'escroquerie ou autre.

Toutes ces dispositions de la loi sont bonnes à connaître, ne serait-ce que pour éviter les infractions involontaires.

(Mémorial de Lille.)

Jeudi après midi a eu lieu la cérémonie de la bénédiction de l'Hôpital Napoléon par Monseigneur l'Archevêque de Cambrai. Sa Grandeur a été reçue par l'autorité municipale et par MM. les administrateurs des hospices et hôpitaux et les médecins attachés aux établissements charitables.

Au moment où le salut allait être chanté, Monseigneur s'adressant aux malades qui s'étaient rendus à la chapelle,

blanc, avec des grappes de jasmin d'Espagne dans les cheveux, vint s'appuyer à la fenêtre la plus rapprochée de moi ; un coup d'œil me suffit pour la reconnaître. C'était Denise.

J'étais son nom dans un cri qui se perdit dans le bruit du bal.

Où, mon ami, c'était Denise, plus éblouissante que jamais dans le triple éclat de la jeunesse, de la parure et du plaisir.

En la voyant si rayonnante, je sentis mon cœur se serrer sous douloureuse étreinte. Que pouvais-je pour cette femme ? elle avait si bien l'air de ne rien désirer !

Elle resta pensive un moment, accoudée à ce balcon ; j'étais presque en extase devant cette apparition, et je ne sais comment le feu de mes regards ne déclara pas sa présence. Je n'étais pas seul à l'admirer : un jeune homme, portant l'uniforme d'officier de marine, se trouvait à quelques pas derrière elle, et semblait l'observer. Au bout de quelques minutes, il s'approcha d'elle.

On vous cherche, Denise, lui dit-il, et on m'a donné la mission de vous ramener au salon.

Quel était cet homme qui l'appelait Denise familièrement, tout haut, sans embarras ? Je retins mon souffle pour bien entendre sa réponse.

Eh bien ! cousin, répondit-elle en souriant, laissez-le chercher. Je me trouve bien ici, j'y respire au moins ; restons-y donc un peu.

— Comme vous voudrez ; mais vous n'allez pas faire arracher les yeux par M. Désormeaux, à qui vous avez promis une valise. Il m'a déjà reproché de me montrer jaloux avant d'en avoir le droit.

— Bah ! ce pauvre M. Désormeaux ! ce n'est pas ce qu'il dit ; vous n'êtes pas jaloux du tout, au contraire.

— Ne parlez pas ainsi, Denise, reprit vivement le jeune homme ; vous êtes si belle et je vous aime tant, que ce n'est pas une souffrance de vous voir valser avec un autre homme.

— Même avec M. Désormeaux ! fit-elle en riant toujours.

— Oui, car il est très-amoureux de vous, ce n'est un mystère pour personne.

— Oh ! je vous engage à prendre des airs effrayés ! Voilà un rival redoutable ! un pauvre sot, dont la tête est à moitié détraquée par des rêveries qu'il croit fort poétiques ; un être ennuyeux comme une averse, et parfois ridicule au point de me donner envie de me moquer de lui au lieu de le plaindre.

— Tenez, vraiment, Denise, vous avez tort d'être si dure pour ce pauvre Désormeaux, reprit gravement le jeune marin ; sa folie actuelle me paraît fort sérieuse ; ce garçon vous aime à sa manière, mais il vous aime sincèrement, j'en suis sûr. Je l'ai beaucoup observé, et vous ferez bien de ne pas jouer avec lui au jeu cruel de la coquetterie ; ce serait mal, car il en souffrirait sans doute beaucoup.

— Bon, continuez sur ce ton, et vous voilà, avec votre Désormeaux, comme Mme de Védelle avec son imbécile de fils. Ne m'a-t-elle pas écrit pour me prier de ne pas aller à La Pinède pendant quelque temps ? Elle craint les effets de ma présence sur son fils Georges, un enfant très-délicat et très-mélancolique, comme elle dit.

— Mlle la comtesse de Védelle a bien

fait, si ce jeune homme montrait de l'amour pour vous.

— De l'amour ! Bon Dieu ! quel abus de mot ! Je voudrais que vous fussiez vu cet enfant mélancolique et délicat ! Un petit bonhomme de dix-sept à dix-huit ans, je crois, si en retard ou si court d'esprit qu'on le disait fada dans les environs ; un pauvre garçon ne sachant pas prononcer deux phrases sans rougir et s'embrouiller, muet, gauche, embarrassé, gêné et gênant ; sans cesse planté devant moi, me regardant avec de grands yeux étonnés, m'écoutant bouche bée...

— Il me semble, Denise, que cette contenance pouvait, en effet, être motivée par des sentiments dont Mme de Védelle a pu s'alarmer.

— Ne mettez donc pas des sentiments comme cela partout ; ce garçon me regardait par curiosité ; il n'avait jamais vu que des douairières ou des paysannes ; j'étais autre chose, voilà tout. Et puis, je crois qu'il aime la musique ; mais cela ne prouve rien pour son intelligence. Me voit-on pas certains animaux en être touchés ?... Il me fait l'effet d'un Désormeaux paisible, pour tout dire ; au total, ce sont des êtres à ne pas compter, et nous leur faisons beaucoup d'honneur en nous en occupant un instant. J'ai été assez contrariée de cette facile inquiétude prise par Mme de Védelle ; mes visites à La Pinède m'étaient douces, j'y cherchais les traces de ma mère, des souvenirs de mon père. Mon père avait péré ! comme il vous aimait, Jules ! ajouta-t-elle avec un accent presque attendri, succédant à sa gaieté moqueuse.

— Et qui me l'a si bien prouvé en

vous destinant à moi, chère cousine, » répondit le jeune homme en baissant d'une façon passionnée le beau bras qui s'appuyait au sien.

Un homme s'avança dans ce moment : « Mademoiselle de La Pinède ne veut-elle pas me donner ma valise ? dit-il.

— Mais si, monsieur Désormeaux, fit Denise en souriant d'un air heureux et en regardant son cousin.

— J'attends mademoiselle de La Pinède, reprit le valseur.

— Dans quinze jours, on dira Mme de Mullarme, n'est-ce pas ? dit le jeune marin à voix basse.

Denise lui fit un charmant signe de tête et disparut, entraînée par M. Désormeaux.

J'en savais assez ; ces dix minutes venaient de décider de ma vie.

Je m'enfuis comme un fou.

Je traversai la ville en courant, je m'arrêtais seulement lorsque je me trouvais enveloppé du silence et de l'ombre de la campagne.

Elle allait se marier ! Comprenez-vous, Étienne, ce que cette pensée renfermait de tortures pour moi ? Elle épousait un homme jeune, beau, riche, ayant tout pour lui, tout, même la volonté de son père mort, même son amour à elle-même, l'amour de Denise ! Oh ! comme elle l'avait regardé !

Moi, elle m'appelait imbécile ! Oui ! le mot avait été dit : imbécile ! Ainsi, pour les femmes, le silence est de l'idiotisme, l'admiration de l'étonnement, le premier trouble du cœur, si profond et si sincère, est curiosité naïve et embarras stupide. O femme ! que de richesses tu as dédaignées ! Pour Denise, je n'étais pas un homme ! Toutes ces paroles

me revenaient à l'esprit, et, à mesure que je me les rappelais, elles m'entraînaient dans le cœur comme autant de dards froids et empoisonnés.

Après avoir couru longtemps, la douleur triompha de mes forces, et je tombai assis sur une pierre, au bord de la route, la tête dans mes mains, insensible, morne, anéanti.

Y restai-je longtemps ? Je ne pourrais vous le dire. Ce fut un siècle ! ce fut une heure !... Peut-on mesurer ce qu'il y a de pensées dans une heure ? Peut-on compter ce qu'il y a de larmes dans un cœur au désespoir ?

Quand je me relevai, j'avais fait sur moi-même un violent et héroïque effort. Denise perdue pour moi, tout espoir de bonheur mort dans mon âme, il ne me restait plus qu'à obéir à mon père ; ma vie, désormais sans but, pouvait devenir utile à mon frère, pourquoi la lui refuser ? D'ailleurs, j'avais alors l'idée que je pourrais bien mourir de ma douleur. Illusion d'enfant, mon ami ! L'homme ne meurt pas de chagrin ; il peut tout perdre en un jour, comme moi, sans que sa vie en soit atteinte.

De retour à La Pinède, et sans explications, j'annonçai à mon père que j'étais prêt à lui obéir.

Quinze jours après, j'épousai Mlle Rose Lescalle. Je fis assez bonne contenance. J'allai au mariage comme d'autres vont au feu, avec calme et résolution.

Après la cérémonie, nous vînmes, Rose et moi, habiter une maison de campagne nommée Belbousquet, où on avait jugé convenable de nous installer. Cette petite propriété est dans une solitude délicieuse ; en y arrivant, j'éprouvai une sorte d'allègement. Je sois à un tour-